

S3 DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 338 286 euros
Siège social : 27 avenue Victor Hugo 44500 LA BAULE ESCOUBLAC
499 024 362 RCS ST-NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 45 222,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 45 222,11 euros

A titre de dividendes aux associés 40 000,00 euros

Soit 3,07 euros par part

Le solde 5 222,11 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 710 931,94 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

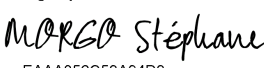
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signé électroniquement via DocuSign

**Certifié conforme
La Gérance**

MORGO Stéphane

Signé par :

EAAA856C53A94D3...



Nantes

29 bd Albert Einstein
CS 92351
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 40 35 35
e-mail : excoavec@exco.fr

Vallet

14 rue de la Sèvre - ZAC du Brochet
44330 Vallet
Tél. 02 85 52 11 01
e-mail : excoavec.vallet@exco.fr

Vertou

8 place Beau Verger
44120 Vertou
Tél. 02 51 71 23 42
e-mail : excoavec.vertou@exco.fr

Saint-Nazaire

39 route de Fondeline
44600 St Nazaire
Tél. 02 40 60 35 41
e-mail : excoavec.saint-nazaire.fr

Clisson

20 Cours des Marches de Bretagne
44190 Clisson
Tél. 02 51 79 01 36
e-mail : excoavec.clisson@exco.fr

SARL S3 DEVELOPPEMENT

27 avenue Victor Hugo

44500 LA BAULE

Etats financiers au 31/12/2025

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Monsieur Stéphane MORGO

Gérant

Signé par :

MORGO Stéphane

EAAA856C53A94D3...

Bilan actif

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	82 127,38	59 140,42	22 986,96	26 062,96
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	121 257,72		121 257,72	121 257,72
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	203 385,10	59 140,42	144 244,68	147 320,68
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	26 604,00		26 604,00	24 938,40
Autres créances	689 652,41		689 652,41	964 686,80
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 456 701,39		1 456 701,39	1 455 329,10
Charges constatées d'avance	3 456,95		3 456,95	1 482,00
ACTIF CIRCULANT	2 176 414,75		2 176 414,75	2 446 436,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 379 799,85	59 140,42	2 320 659,43	2 593 756,98

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan passif

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	338 286,00	338 286,00
RESERVES		
Réserve légale	35 102,60	35 102,60
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 705 709,83	2 102 207,45
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	45 222,11	(46 497,62)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 451,00	5 451,00
CAPITAUX PROPRES	2 129 771,54	2 434 549,43
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	94 427,78	98 940,94
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 400,49	2 215,23
Dettes fiscales et sociales	53 180,00	18 964,40
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 879,62	39 086,98
Produits constatés d'avance		
DETTES	190 887,89	159 207,55
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 320 659,43	2 593 756,98
Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	45 222,11	(46 497,62)
(1) Dont dettes à moins d'un an	190 887,89	159 207,55
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

			31/12/2025	31/12/2024
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	22 170,00		22 170,00	20 782,00
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	22 170,00		22 170,00	20 782,00
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				2 413,00
Autres produits			10 195,16	1 699,00
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 365,16	24 894,00
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			46 942,29	22 654,64
Impôts, taxes et versements assimilés			5 145,10	3 409,00
Salaires et traitements			10 195,00	126 413,00
Charges sociales du personnel				
Cotisations personnelles de l'exploitant			105 506,15	115 512,72
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			12 378,54	10 707,74
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux provisions :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
- pour risques et charges				
Autres charges			135,00	
CHARGES D'EXPLOITATION			180 302,08	278 697,10
RESULTAT D'EXPLOITATION			(147 936,92)	(253 803,10)

Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	(147 936,92)	(253 803,10)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	199 937,24 12 104,26	192 334,30 21 722,48
PRODUITS FINANCIERS	212 041,50	214 056,78
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 792,47	6 716,30
CHARGES FINANCIERES	6 792,47	6 716,30
RESULTAT FINANCIER	205 249,03	207 340,48
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	57 312,11	(46 462,62)
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions		35,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		35,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(35,00)
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	12 090,00	
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	244 406,66 199 184,55	238 950,78 285 448,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	45 222,11	(46 497,62)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	199 937,24	192 334,30

Annexe

Etats financiers au **31/12/2025**

Règles et Méthodes Comptables

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité applique pour la première fois les dispositions du Plan comptable général modifié par le règlement ANC n° 2022-06 relatives à la modernisation des états financiers.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 320 659** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **244 407** euros et un total **charges** de **199 185** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **45 222** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en oeuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique du transfert de charges.

Nous notons des changements sur l'application de ce nouveau plan comptable qui sont résumés dans le tableau ci-dessous pour comparaison avec l'année 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Nouveau Plan comptable	Ancien Plan Comptable
65820000	67120000

La première application du règlement ANC N°2022-06 n'a pas d'impact significatif dans la présentation des comptes de la société.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 321,09	733,62		3 054,71
	Matériel de transport	40 394,29	10 429,64		50 823,93
	Matériel de bureau, mobilier	5 303,95	1 215,28	1 257,45	5 261,78
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 019,33	12 378,54	1 257,45	59 140,42
TOTAL		48 019,33	12 378,54	1 257,45	59 140,42

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencnt aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Dim inutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	5 451,00			5 451,00
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEM ENTES	5 451,00			5 451,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		5 451,00			5 451,00
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	26 604,00	26 604,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 163,62	4 163,62	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	685 488,79	685 488,79	
	Charges constatées d'avances	3 456,95	3 456,95	
TOTAL DES CREANCES		719 713,36	719 713,36	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 400,49	3 400,49		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 863,00	21 863,00		
	Impôts sur les bénéfices	12 091,00	12 091,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 683,00	7 683,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 543,00	11 543,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	94 427,78	94 427,78		
	Autres dettes	39 879,62	39 879,62		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		190 887,89	190 887,89		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		94 427,78			

--	--	--	--	--	--

Capital social

		31/12/2025	Nom bre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		13 011,00	26,0000	338 286,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		13 011,00	26,0000	338 286,00